

Une bonne pique de rappel

11 janv. 2021 Par [ugictcgt](#)

- Mediapart.fr

« Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il y a des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché... » assurait Emmanuel Macron le 12 mars 2020 alors que les citoyens applaudissaient les soignants à 20 heures tapantes.



Depuis, le Ségur de la santé est passé par là, laissant nombre de personnels dans l'insatisfaction et la colère. Les derniers mois de 2020 ont montré que le « quoi qu'il en coûte » promis par le chef de l'État avait ses limites et qu'avec son gouvernement et sa majorité il entendait poursuivre la cure d'austérité en vigueur. Depuis, rien dans la gouvernance des hôpitaux ne remet en cause les lois d'airain de la recherche de compétitivité. On continue à chercher des parts de marché. L'adoption du projet de loi de finances de la Sécurité sociale 2021 prévoit encore et toujours des économies à réaliser dans les établissements déjà asphyxiés, sous dotés. Et l'objectif national des dépenses d'assurance maladie est toujours à un niveau insuffisant pour financer les besoins réels de la population.

La pandémie a révélé très vite les faiblesses, les impasses de notre système de santé. Mais l'exécutif en dépit de ses promesses n'en tire toujours pas les leçons. Alors les questions sociales qu'on ne règle pas finissent par revenir en boomerang. Il en va ainsi du Ségur de la santé dont on va reparler ces prochains jours. Non pas qu'Olivier Véran, le ministre de la Santé remette le couvert en ouvrant de nouvelles négociations, mais parce qu'au contraire, ce sont les personnels qui se sentent à raison oubliés (et surtout oubliées au féminin pluriel) qui vont à nouveau se mobiliser.

Après une journée d'action le 15 décembre marquée par une grande manifestation à Paris, le 21 janvier prochain s'annonce en effet une nouvelle journée de grève et de mobilisations dans les établissements, services de santé, de l'enfance, de la psychiatrie, du handicap, de la prise en charge des personnes âgées, à l'appel de la CGT et de SUD.

Dans ces champs du médicosocial, très largement féminisés et souvent qualifiés, l'insatisfaction salariale n'est pas récente, mais elle a été décuplée par l'année que nous venons de vivre avec la pandémie. En première ligne comme les soignants des unités Covid, ces travailleurs du care, du prendre soin sont pourtant les oubliés du Ségur de la santé. L'injuste traitement fait aux salariés de ces établissements du médico-social suscite la colère et l'indignation des personnels qui se mobilisent pour bénéficier eux aussi des 183 euros, tout en revendiquant les 300 euros, au même titre que leurs collègues du sanitaire et des Ehpad.

Dans ces établissements, les actions se multiplient comme en témoignent les quotidiens régionaux. Au-delà de la question salariale, les personnels dénoncent la dégradation des conditions de travail ainsi que les difficultés d'accueil et de prise en charge dans la dignité de l'ensemble de la population. Et sans attendre ce 21 janvier, ce sont les praticiens hospitaliers qui vont ouvrir le bal ce 11 janvier, avec un préavis de grève illimité des soins urgents et non urgents déposé par le SNPHARE et l'AMUF pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Les urgentistes dénoncent notamment les modifications d'échelon à la suite du Ségur de la santé et les revalorisations inégales de reclassement des praticiens hospitaliers. Si ce n'est pas encore un vaccin, ces mobilisations sont au moins une bonne pique de rappel...

Par FD, journaliste engagé et militant Ugict-CGT

Ce billet est également disponible chaque semaine en podcast "Cadres Infos" sur <https://ugictcgt.fr/documents/podcast/> et sur toutes les grandes plateformes de streaming.

URL source: <https://blogs.mediapart.fr/ugictcgt/blog/110121/une-bonne-pique-de-rappel>